



Éléments de connaissances sociodémographiques

Classe Préparatoire Intégrée session 2009-2010

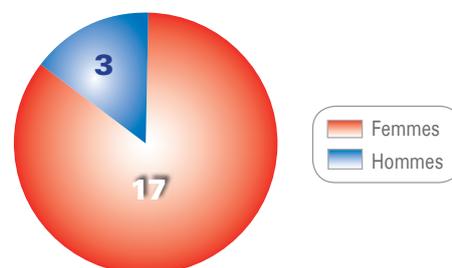
Cette formation proposée par l'Énap vise à préparer les élèves aux épreuves écrites et orales des concours de Directeur des Services Pénitentiaires et de Directeur d'Insertion et de Probation. Cette préparation est destinée à de jeunes diplômés, extérieurs à l'Administration Pénitentiaire, qui, en raison de leur profil

et après une sélection sont éligibles au dispositif d'égalité des chances dans l'accès aux fonctions publiques. Cette formation a débuté en septembre 2009 pour s'achever en mai 2010.

Graphique 1

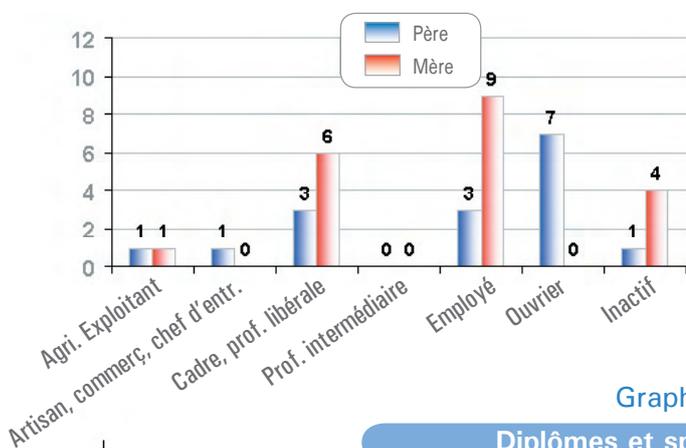
Structure par sexe - Effectifs

Cette classe préparatoire intégrée compte 20 auditeurs, cet effectif a augmenté comparativement à l'année précédente (1/3 de plus). A nouveau, la proportion de femmes reste très élevée : 17 femmes et 3 hommes. Cette répartition entre hommes et femmes peut être mise en parallèle avec le mouvement de féminisation des corps des DSP et des DIP. L'âge moyen de la promotion est de 24,7 ans. Il est un peu plus élevé que celui de la promotion précédente. Les âges s'échelonnent de 22 à 34 ans.



Graphique 2

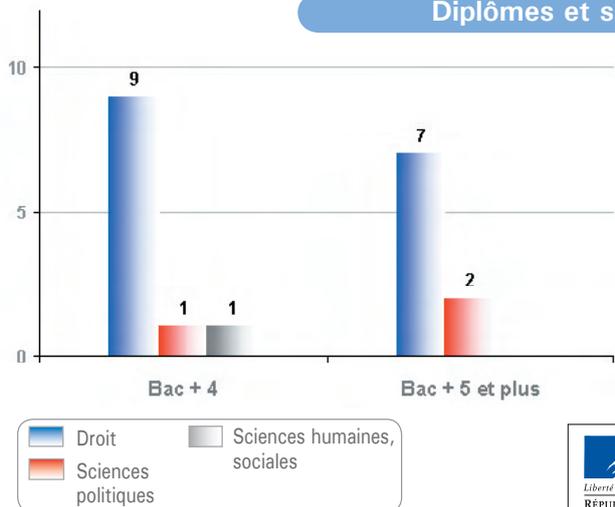
Origine socio-professionnelle des parents - Effectifs



L'analyse de l'origine socio professionnelle des parents des auditeurs fait apparaître une part importante d'employées chez les mères (près de la moitié) et d'ouvriers chez les pères. Au-delà de la prédominance de la catégorie « ouvrier » chez les pères, les effectifs sont équilibrés entre les catégories « cadre, profession libérale » et « employé ». Un nombre non négligeable de femmes appartiennent à la catégorie socio-professionnelle « cadre, profession libérale » (près d'1/3), 4 femmes sont inactives. Les proportions d'élèves ayant une mère cadre ou exerçant une profession libérale et un père ouvrier sont à peu près similaires.

Graphique 3

Diplômes et spécialités - Effectifs



La classe préparatoire intégrée est ouverte aux titulaires d'un diplôme équivalent à Bac + 3, diplôme requis pour accéder aux concours de DSP et DIP. Une nouvelle fois, cette promotion se caractérise par des diplômes élevés. Tous possèdent au moins un Bac + 4 et près de la moitié d'entre-eux sont titulaires d'un Bac + 5. La nature des diplômes fait apparaître une écrasante majorité issue de la filière droit. Trois auditeurs sont issus d'un cursus en sciences politiques. Les sciences humaines et sociales sont représentées par une seule personne.

Éléments de connaissances sociodémographiques

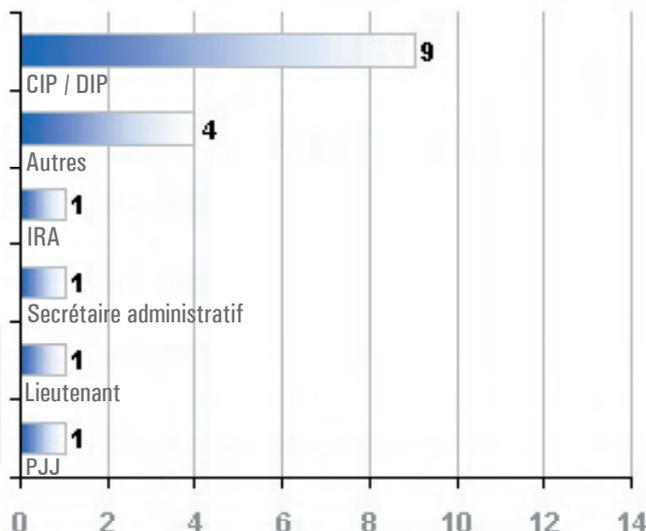
Classe Préparatoire Intégrée session 2009-2010

Graphique 4

Nombre et nature des concours passés depuis 1 an

10 auditeurs ont déclaré avoir tenté un autre concours de la Fonction Publique, durant l'année précédant leur entrée à l'Énap. Ces concours passés dépendent essentiellement de l'Administration Pénitentiaire (les concours de CIP/DIP principalement).

18 candidats envisagent de passer d'autres concours que ceux de DSP et DIP pendant leur formation. Au total, l'ensemble des concours du ministère de la Justice et des Libertés représente 36 candidatures, dont 26 pour l'Administration Pénitentiaire (14 pour le concours de Lieutenant Pénitentiaire, 12 pour celui de CIP, 9 pour la PJJ et 1 pour la magistrature). Les concours pour les métiers sous l'uniforme sont cités 5 fois et les autres concours de la Fonction Publique sont cités à 13 reprises.



Graphique 5

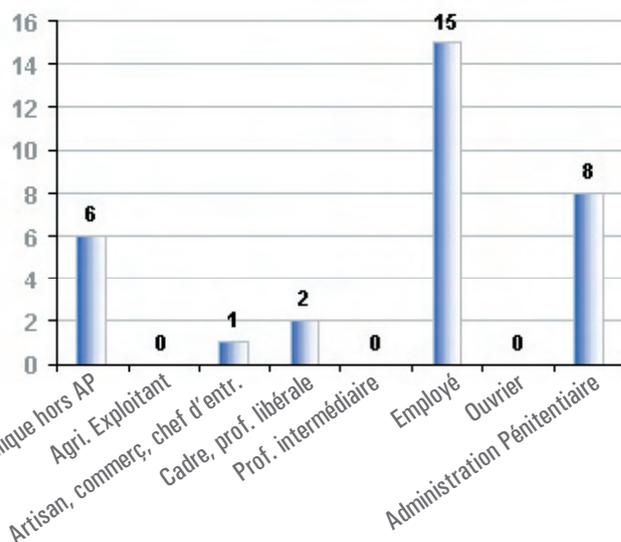
Nombre et nature des expériences professionnelles

Tous les auditeurs ont déjà une expérience professionnelle, 18 d'entre-eux déclarent avoir exercé au moins une activité professionnelle dans le secteur privé, dont la majorité en tant qu'employés.

6 candidats ont déjà travaillé dans la fonction publique hors Administration Pénitentiaire ; 8 possèdent une expérience dans le milieu pénitentiaire, tous dans le cadre d'un stage et 4, d'entre-eux ont, en complément, travaillé par le biais de l'association Genepi.

9 personnes, soit près de la moitié de l'ensemble de la promotion, disposent d'une expérience d'encadrement dans le cadre d'une activité professionnelle ou extraprofessionnelle (associative, politique...).

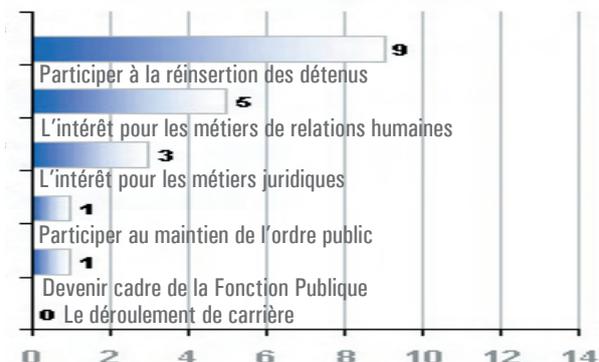
Les expériences dans la prise en charge de personnes confrontées aux autorités judiciaires sont moins nombreuses puisqu'elles ne concernent que 3 auditeurs.



Graphique 6

Motivations - Effectifs

Interrogés sur leurs motivations à intégrer l'Administration Pénitentiaire, la moitié de la promotion cite comme premier critère de choix la participation à la réinsertion des détenus. 5 candidats mettent en avant l'intérêt pour les métiers de relations humaines, et l'intérêt pour les métiers juridiques. Toutefois, aucun ne se réfère à une logique de carrière.



Directeur de la publication : Valérie DECROIX - Rédacteur en chef : Danielle GERLINGER - Rédaction : Laurent GRAS, Cécile GANDON, Jacques MONTES, Nicolas BOUTIN - Conception graphique : Odette BAIX